Action & Démocratie

Académie de Reims

A quand la bienveillance pour tous ?

Bienveillance par ci, bienveillance par-là, la bienveillance est aujourd'hui au cœur du fonctionnement de l'Education nationale. Au sens premier du terme, c'est-à-dire « qui veille bien » - en l'occurrence au bon comportement des élèves, à la qualité de leur travail et au choix d'une orientation conforme à leurs goûts et à leurs capacités -, il y a belle lurette qu'elle est pratiquée par l'immense majorité des personnels de la communauté éducative, et notamment par les professeurs dont la plupart n'ont rien à voir avec certains sadiques qui ont naguère existé.

Mais, en tant que notion institutionnelle, la bienveillance est récente puisqu'elle est apparue en **2013** avec l'adoption de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Quelques semaines plus tard, sa signification a été précisée dans un guide intitulé « *une école bienveillante face aux situations de mal-être des élèves* ». Puis, en 2014, le Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative l'a présentée comme étant « *la condition nécessaire à l'engagement mais aussi à l'efficacité de l'Ecole* ».

La messe était dite, l'Ecole serait bienveillante ou ne serait plus ! Pour le meilleur, puisque l'objectif affiché était de faire cesser les comportements humiliants que pouvaient subir certains élèves. Mais aussi pour le pire, puisque cette injonction à la bienveillance a très vite été utilisée par un nombre croissant de parents d'élèves telle une épée de Damoclès au-dessus de la tête des personnels, et notamment des professeurs sommés de revoir en tout leur façon d'agir. L'enfer étant pavé de bonnes intentions, la bienveillance s'est transformée en laxisme généralisé.

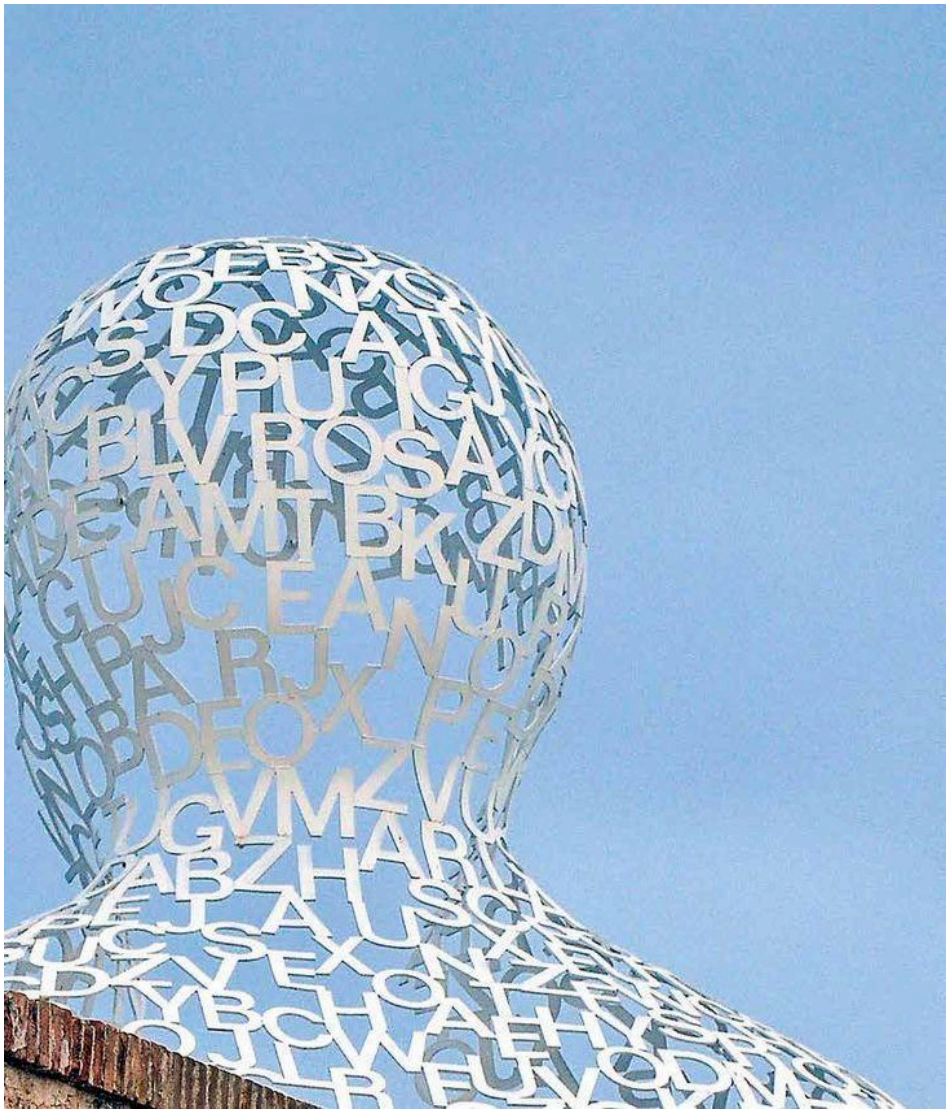
Tous les personnels de l'Education nationale qui officient sur le terrain peuvent constater cette évolution. **Certains s'en accommodent. Mais beaucoup la déplorent**, pour des motifs divers, au premier rang desquels figure la façon dont ils sont eux-mêmes traités par leur Ministre.

Lorsque celui-ci, délibérément et de façon répétée, accorde aux médias la primeur des annonces importantes qu'il doit faire bien avant d'en informer les premiers concernés par les canaux professionnels, de quelle attitude fait-il preuve envers les personnels ? Lorsque, ouvertement et sans vergogne, il transforme l'Ecole en vaste garderie nationale pour permettre à l'économie de fonctionner, de quelle attitude fait-il preuve envers les personnels ? Lorsqu'il créé l'association payante PREAU en guise de comité d'entreprise, de quelle attitude fait-il encore preuve ?

De bienveillance ? Non ! **De mépris, teinté d'une volonté d'humiliation.** Il en est d'ailleurs de même envers des catégories ciblées : les personnels de direction lorsqu'il annonce au

dernier moment un changement de protocole sanitaire immédiatement applicable ; les AESH lorsqu'il refuse qu'ils puissent être directement embauchés en CDI ; les professeurs des écoles qu'il n'écoute pas lorsqu'il accorde une autorité fonctionnelle aux directeurs ; les enseignants les plus avancés dans les carrières lorsqu'il limite la revalorisation aux premiers échelons…

Bienveillance excessive pour les uns, maltraitance évidente pour les autres, c'en est trop ! Les personnels, tous les personnels de l'Education nationale sont en droit d'attendre de leur ministre de tutelle de la considération et du respect. Aujourd'hui, ce n'est pas le cas. Les choses doivent donc changer, ce qui suppose de rompre avec les modes de revendication traditionnels et éculés qui ont fait la preuve de leur inefficacité. **C'est pourquoi Action & Démocratie, syndicat neuf créé en 2010, a fait le choix d'actions différentes comme, par exemple, le dépôt de recours devant le Conseil d'Etat pour contester les décisions malvenues du Ministère.**




Action & Démocratie Reims
Secrétariat académique : 07 84 37 01 76
www.actiondemocratie-reims.fr